

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE À LA  
SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-  
MISTASSINI, MERCREDI LE 14 DÉCEMBRE 2022 À 19 HEURES.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

M. Dave Plourde	Maire d'Albanel
M. André Guy	Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Rémi Rousseau	Représ. de Dolbeau-Mistassini
M. Vincent Beckert	Maire de Girardville
M. Jean Morency	Maire de Normandin
M <sup>me</sup> Rita Delaunière	Mairesse de Notre-Dame-de-Lorette
M <sup>me</sup> Martine Verville	Mairesse de St-Edmond-les-Plaines
M. Gilles Dufour	Maire de St-Eugène-d'Argentenay
M <sup>me</sup> Denise Lamontagne	Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc
M. Mario Biron	Maire de St-Stanislas
M <sup>me</sup> Sylvie Coulombe	Mairesse de St-Thomas-Didyme

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET.

SONT ABSENTS :

M <sup>me</sup> Guylaine Proulx	Mairesse de Péribonka
M. René St-Pierre	Maire de St-Augustin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M <sup>me</sup> Marie-Claude Fortin	Directrice générale et greffière- trésorière
M. Christian Bouchard	Greffier-trésorier adjoint
M <sup>me</sup> Sophie Grégoire- Tremblay	Coordonnatrice au développement
M. Johnatan Doucet	Coordonnateur à l'aménagement
M. Tim St-Pierre	Coordonnateur à l'administration

347-12-22

---

**Adoption du rapport d'activité 2021 dans le cadre de l'Entente  
relative au Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 2**

CONSIDÉRANT QUE l'article 40 de l'*Entente relative au Fonds  
régions et ruralité (FRR) - volet 2 - Soutien à la compétence de  
développement local et régional des MRC* prévoit que la MRC de Maria-  
Chapdelaine doit adopter le rapport d'activités couvrant la période du 1<sup>er</sup>  
janvier au 31 décembre 2021 conformément aux exigences de l'annexe B  
de ladite *Entente*;

CONSIDÉRANT la fiche technique n° 0916 déposée à la présente  
réunion à laquelle est joint le rapport détaillé des investissements  
totalisant la somme de 1 763 527\$;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Rita Delaunière,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine approuve le rapport  
d'activités couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 faisant  
état de l'utilisation des sommes en provenance du *Fonds régions et  
ruralité (FRR) - volet 2* et des résultats atteints; et,

QUE le rapport soit déposé sur le site Internet de la MRC et également  
de le transmettre au *ministère des Affaires municipales (MAM)*.

ADOPTÉE EN DATE DU 14 DÉCEMBRE 2022

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT